

Extraits du rapport de la Croix-Rouge suisse sur l'exercice 1921

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses
: soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **30 (1922)**

Heft 7

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page		Page
Extraits du rapport de la Croix-Rouge suisse sur l'exercice 1921	73	samaritains	77
Expédition hospitalière de la Croix-Rouge suisse en Russie	77	Genève, Croix-Rouge, rapport de 1921 . . .	78
Examens de l'Alliance suisse des gardes-malades	77	Un enfer russe pendant la grande guerre (<i>suite</i>)	81
Assemblée générale de l'Alliance suisse des		Nouvelles de l'activité des sociétés: Neuchâtel, samaritains; Genève, Alliance suisse des gardes-malades; Neuchâtel, section de l'Alliance des gardes-malades	84

Extraits du rapport de la Croix-Rouge suisse sur l'exercice 1921

A l'occasion de l'assemblée générale de Bâle, la Direction a présenté le rapport général de la Croix-Rouge suisse pour l'exercice écoulé.

Après avoir rappelé les morts au sein de la Direction, le rapport parle de la collecte de 1921.

Collecte de 1921. Bien organisée par la plupart de nos sections, cette collecte a vu son résultat influencé par la situation économique particulièrement difficile que traverse notre pays. On sait que les sommes réunies revenaient par moitié au Comité international de la Croix-Rouge et à la Croix-Rouge suisse. Celles recueillies par les soins de la Croix-Rouge suisse et provenant en majeure partie de ses sections ont atteint Fr. 437,000

Celles reçues par le Comité international » 36,000
Don de la Banque nationale » 350,000

Total Fr. 823,000

La moitié de cette somme, moins les frais (propagande, cartes de membres, conférences, belles affiches du peintre Courvoisier, etc.), soit environ fr. 360 000, est revenue à la Croix-Rouge suisse.

En séance de la Direction du 19 janvier 1922, cette somme a été répartie à différentes œuvres de paix et la Direction a gardé fr. 100 000 en réserve.

Recrutement de nouveaux adhérents.

Une propagande active a été organisée dès le début de l'année dans le but d'augmenter le nombre des membres de la Croix-Rouge en Suisse. De 43 056 en 1920, il a passé à 126 314 en 1921, à la suite des ventes de cartes d'adhérents au prix de fr. 2 pour les adultes et de fr. 1 pour les enfants: Ces cartes furent mises gratuitement à la disposition des sections, et celles-ci ont gardé la moitié de la recette (environ fr. 83 000), tandis que l'autre moitié revenait au Comité international de Genève.

Certaines sections ont fait de louables efforts en vue de ce recrutement; c'est ainsi que celle de Bâle a vu le nombre de ses membres passer de 1600 environ à 12 000; la section de St-Gall a enregistré 3794 adhérents nouveaux, celles de Berne-Mittelland et de Zurich chacune autour de 4000, Genève de 2708 à 11 312 (en comptant la section cadette).

Il est réjouissant de constater cette augmentation et nous aimons à croire que l'intérêt porté à notre Croix-Rouge nationale sera durable. Il se produira sans doute un certain déchet, mais un accroissement progressif du nombre des membres de nos sections est vivement à désirer. Cette augmentation dépend en partie de l'activité future des comités, et nous espérons qu'ils sauront conserver le plus grand nombre des recrues de 1921.

Hélas, nous devons constater aussi que plusieurs de nos sections semblent dormir! Quelques-unes ont vu diminuer le nombre de leurs membres; plusieurs ne nous ont pas adressé leur rapport annuel, de sorte qu'il est à craindre que leur activité laisse sérieusement à désirer. Cette indifférence est d'autant plus regrettable que des œuvres de paix nombreuses s'imposent à l'attention de tous les comités de la Croix-Rouge suisse. Ne désespérons point cependant; n'avons-nous pas vu tout dernièrement une de nos sections, qui somnolait depuis plusieurs années, se réveiller et reprendre une activité nouvelle et spécialement utile dans le domaine de la lutte antituberculeuse....

Les **Journaux** édités par la Croix-Rouge suisse ont vu le nombre moyen de leurs abonnés baisser quelque peu. Les chiffres suivants donnent ce fléchissement:

	1919	1920	1921
« Das Rote Kreuz »	3954	4077	3650
« La Croix-Rouge suisse »	1265	1275	1235
« Blätter für Krankenpflege »	2781	3276	3307

En parlant des publications de la Croix-Rouge, notons en passant que la Direction a donné son assentiment à la publication d'un *Almanach de la Croix-Rouge*, édité par une maison bernoise et qui paraîtra dès 1923. En outre, la Ligue des Croix-Rouges nous fournit et nous fournira encore un grand nombre de *brochures de propagande* largement illustrées, tant contre la tuberculose que pour la défense contre les maladies vénériennes.

Dans le même ordre d'idées, le Secrétariat général a préparé un contrat — accepté par la Direction — avec le Cinéma populaire suisse, de façon à permettre aux sections de la Croix-Rouge suisse, aux sociétés de samaritains ou à d'autres institutions d'utilité publique de faire donner partout des **conférences avec projections et films cinématographiques**. Les clichés ont été fournis par la Croix-Rouge, tandis que les films ont été gracieusement mis à notre disposition par la Ligue. Le texte de ces conférences (concernant pour le moment la tuberculose et les maladies vénériennes), texte sommaire permettant à tout médecin d'amplifier les explications, a été publié par les soins du Secrétariat en deux petites brochures.

Ce moyen de propagande a été très goûté par le public au cours de l'hiver dernier. Dans toutes les régions du pays ces conférences illustrées ont eu un grand succès; leur nombre a été de 88 dans les trois derniers mois de l'année, et pendant le reste de la saison froide, il en a été donné encore près de 50.

La Croix-Rouge est heureuse de pouvoir contribuer ainsi à la lutte contre des maladies qui sont un vrai fléau pour le pays, et de propager par ce moyen populaire de saines notions d'hygiène jusqu'en des endroits où le cinéma n'avait point pénétré jusqu'à ce jour.

L'activité des samaritains a eu, comme jusqu'ici, toute notre attention et toute notre sollicitude. Cette association s'est donnée un Secrétariat général autonome qui travaille en collaboration avec celui de la Croix-Rouge suisse. Malgré une certaine opposition, qui s'est manifestée lors de l'assemblée des délégués de la Croix-Rouge à Glaris, c'est à une très forte majorité que cette assemblée a décidé d'accorder au nouveau secrétariat des samaritains suisses une subvention annuelle de fr. 3000. L'Alliance des samaritaines suisses a du reste adopté de nouveaux statuts qui resserrent encore les liens entre cette utile association et la Croix-Rouge.

Nos dépenses pour le secourisme ont atteint :

En subventions	Fr. 3,500. —
Pour cours de moniteurs-samaritains	» 1,055. 20
Pour cours de pansements, de soins aux malades et de puériculture . .	» 6,150. —
Pour frais de délégations aux examens	» 541. 85
Pour exercices en campagne	» 1,000. —
Pour frais de ports, manuels	» 264. 30
Perte sur les cartouches à pansements	» 710. —
Matériel d'instruction . .	» 5,430. 35
Total	Fr. 18,651. 70

La Croix-Rouge a fourni gratuitement: 146 fois des squelettes (87 fois en 1920); 50 fois des tableaux de Bernard (100 fois en 1920); 107 fois des tableaux de Duems (100 fois en 1920); 91 fois des caisses à pansements (57 fois en 1920); 17 fois des civières (6 fois en 1920); 60 fois des lits-caisse (46 fois en 1920); 4 fois des schémas pliants du corps humain.

Au total 194 expéditions, dont 122 ont été faites du mois de septembre jusqu'à fin décembre 1921.

On comprendra facilement qu'en présence d'une aussi forte augmentation du nombre des cours, le matériel mis à la disposition des sections soit devenu très insuffisant. Il y aura lieu de prévoir au prochain budget une somme destinée à compléter les objets nécessaires à ces cours si utiles. Mais, d'autre part, nous voudrions répéter ici que les organisateurs de ces cours devraient avoir à cœur de nous retourner le matériel employé dans le plus bref délai possible; ils faciliteraient ainsi le travail du Secrétariat, éviteraient des réclamations qui deviennent chroniques, et permettraient à d'autres sections, qui attendent, de recevoir à temps les objets désirés.

Il est regrettable, qu'une fois de plus, le *Manuel sanitaire*, si apprécié pour les cours de pansements, soit épuisé, alors qu'il nous est continuellement demandé par les directeurs de cours. C'est une des raisons pour lesquelles le Secrétariat général songe sérieusement à éditer lui-même un manuel approprié. Seul le manque de temps l'a empêché de le préparer jusqu'ici, mais il est à souhaiter qu'un vade-mecum des cours de samaritains et des cours de soins aux malades puisse paraître bientôt.

Le prix des cartouches à pansements a pu être réduit quelque peu; il est aujourd'hui de 10 centimes pour les petites, de 40 centimes pour les grandes.

Assistance aux Russes indigents en Suisse. Comme l'an dernier, c'est à la Croix-Rouge suisse qu'incombe le devoir de répartir et de contrôler l'emploi des allocations de la Confédération suisse aux sujets russes devenus indigents et domiciliés en Suisse.

C'est un gros travail qui concerne quelque 250 malheureux, auxquels nous aime-

rions souvent pouvoir venir en aide de façon plus efficace. Nous sommes bien secondés dans cette tâche humanitaire par plusieurs correspondants, qui remettent les subventions aux intéressés nécessiteux.

Fondation « Etablissements de la Croix-Rouge suisse Lindenhof », à Berne. Du rapport spécial de cette institution nous tirons les renseignements qui suivent :

a) *Ecole de gardes-malades.* Nous déplorons la perte du Dr de Giacomi, tant comme professeur avisé qu'en sa qualité de membre du Conseil d'administration de la fondation. Sa mort laisse un vide difficile à combler.

Aux deux cours de cette année, 40 élèves ont été admises. Après 3 ans d'études, 37 infirmières ont reçu le diplôme.

Depuis la fondation de notre école, en 1899, le nombre des diplômées s'élève à 391 ; 25 de celles-ci sont décédées au cours des années et 308 travaillent aujourd'hui encore comme infirmières.

En général, la santé de nos élèves a été bonne ; malgré le travail considérable qu'elles ont à fournir, presque toutes ont augmenté en poids. Nous notons que l'appendicite est une maladie qui les atteint particulièrement souvent.

Qu'on n'aille pas croire cependant que nos infirmières soient surmenées. Même si nous leur faisons exécuter certains travaux de ménage, auxquels il est nécessaire de s'initier pour pouvoir dans la suite « se tirer d'affaire », nous veillons scrupuleusement à leur repos et à ce qu'elles aient une vie hygiénique.

Les hôpitaux, où nos gardes-malades vont compléter leur éducation technique par des services pratiques, sont les mêmes

que jusqu'ici. Ce sont : l'Hôpital du Lindenhof (et école) avec 46 sœurs ; l'Hôpital de l'Ile, à Berne, avec 10 sœurs ; l'Hôpital cantonal de Munsterlingen avec 10 sœurs ; l'Hôpital bourgeois de Bâle avec 21 sœurs ; l'Hôpital de Brugg avec 5 sœurs ; l'Hôpital de Samaden avec 10 sœurs ; l'Hôpital de Tiefenau, à Berne, avec 10 sœurs ; l'Hôpital d'Erlenbach avec 4 sœurs.

En outre, nos sœurs desservent la polyclinique médicale de l'Hôpital de l'Ile, à Berne, et trois d'entre elles sont infirmières-visiteuses de notre dispensaire anti-tuberculeux.

b) *L'Hôpital du Lindenhof*, qui nous est nécessaire pour l'éducation professionnelle de nos élèves et de nos infirmières, a admis 1309 malades en 1921 ; 50 femmes sont entrées à la maternité. La marche de l'établissement a été normale ; le nombre des jours-maladie a été de 20 113, contre 21 854 l'année précédente.

c) *Le Home de gardes-malades* a hébergé 15 sœurs en 1921, ainsi que les 3 sœurs-visiteuses de la ville. Le bureau de placement d'infirmières, qui y est installé (la maison est à quelques pas de l'Hôpital du Lindenhof), a procuré 274 fois des places à ce personnel, qui a fait ainsi plus de 6500 journées de travail.

Fortune de la Croix-Rouge suisse.

Au 31 décembre 1921, la fortune de notre société atteignait fr. 750 059.40, en augmentation de fr. 9428.29 sur l'exercice précédent. Placée en valeurs sûres du pays, ce capital a rapporté fr. 19 310.52 d'intérêts. La Croix-Rouge possède en outre divers « Fonds spéciaux » dont l'actif total est de fr. 68 156.

